Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20261112-D2026_11_13-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 11 – 13**
Décision du 12 novembre 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **12 novembre** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	6 novembre 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 32 Votants : 35 (3 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Laëtitia MIRALLES, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Emmanuel CASADO (pouvoir à Nadège GASPARETTO), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Victor CORREIA (pouvoir à Marie-Claude HELSENS).
Absents	-
Secrétaire de séance	Céline GOVEN

Désignation des représentants à l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) Eaux & Vilaine

Dominique DENIEUL précise que le Pays de Châteaugiron Communauté est compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018. Le Conseil communautaire du 15 février 2018 a validé l'adhésion et le transfert de la compétence Prévention des Inondations à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine.

Le Conseil communautaire du 17 décembre 2020 a approuvé le principe de transférer la compétence GEMA et les compétences associées à l'EPTB Vilaine au 1er janvier 2022, entraînant de fait une dissolution des syndicats de bassin versant. Le Pays de Châteaugiron Communauté est situé dans le périmètre de l'Unité de gestion Vilaine Est (cartographie en annexe).

Dans ce cadre et pour mémoire, le Pays de Châteaugiron Communauté a désigné, par délibération 2026-4bis-22, 1 élu titulaire (Dominique MARCHAND) et 1 élu suppléant (Martine JOUANNET), afin d'être représenté au sein du Comité syndical de l'EPTB Eaux & Vilaine.

Dans le cadre du renouvellement des instances de Eaux et Vilaine, le Bureau Territorial de l'Unité de Gestion Est (UGVE) a été installé le 15 septembre 2026. Conformément au protocole de transfert, l'élargissement du Comité Territorial de l'UGVE est porté à 35 représentants. Il est composé de 2 collèges :

- Un collège composé de l'ensemble des délégués titulaires des EPCI siégeant aux Comités Syndicaux d'Eaux et Vilaine
- Un collège formé des membres désignés par les EPCI.

Les membres du collège des délégués titulaires des EPCI sont désignés et renouvelés dans les conditions statutaires de l'EPTB.
Les membres désignés par les EPCI pour former le second collège peuvent être choisis parmi les élus délégués suppléants au Comité Syndical de l'EPTB, mais également parmi les élus intercommunaux ou communaux qui n'ont pas cette qualité.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20261112-D2026_11_13-DE

Ainsi, pour le Pays de Châteaugiron Communauté, il convient de désigner 2 élus cooptés, en plus du délégué titulaire qui compose d'office le Comité Territorial de l'UGVE.

Il est proposé de désigner un élu titulaire ainsi qu'un élu suppléant pour siéger au Comité Syndical et un représentant du Pays de Châteaugiron Communauté au sein du Comité Territorial de l'UGVE de l'EPTB Eaux & Vilaine.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de désigner Dominique MARCHAND (élu titulaire) et Martine JOUANNET (élu suppléant) pour siéger au Comité Syndical et Daniel PRODHOMME comme représentant du Pays de Châteaugiron Communauté au sein du Comité Territorial de l'UGVE de l'EPTB Eaux & Vilaine.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Céline GOVEN